



# Avenant n°4

## Délégation de service public pour l'exploitation des crèches intercommunales

Entre

La Communauté Territoriale Sud Luberon, dont le siège social est situé 128, chemin des vieilles vignes, parc d'activités Le Revol 84240 LA TOUR D'AIGUES, représentée par son Président en exercice, Monsieur Robert TCHOBDRNOVITCH autorisé par délibération n° 2022-088 du Conseil Communautaire en date du 22 septembre 2022.

SIRET : 248 400 285 00057

Ci-après « COTELUB »

d'une part

et

SPL Durance Pays d'Aigues sis 262 avenue de Verdun, 84240 LA TOUR D'AIGUES, représentée par

SIRET : 880 090 485 00017

Ci-après « la SPL »

d'autre part.

### **1. OBJET DE L'AVENANT**

Le présent avenant a pour objet de modifier les conditions d'occupation des bâtiments exploités par la SPL.

### **2. PRISE D'EFFET DE L'AVENANT**

L'avenant prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### **3. MODIFICATIONS**

Les articles 12.5, 12.6, 12.7 et 12.8 du contrat de délégation de service public sont supprimés.

Une nouvel article 12.5 est créé, il comprend les stipulations suivantes :

« 12.5 – Répartition des travaux d'entretien et de réparation

La répartition des charges d'entretien et de réparation des bâtiments est fixée telle qu'indiquée dans le tableau ci-après.

	COTELUB	SPL	Précisions	
Travaux nécessaires au maintien en l'état du bâtiment, notamment travail tenant à la vétusté du bâtiment et le « clos et le couvert » Utilisation de l'outil métier dédié pour les demandes d'intervention (ATAL)	X		Demandes d'investissements à remettre à COTELUB au plus tard le 30 septembre N-1 pour présentation au budget annexe N	Travaux d'amélioration du bâtiment
Travaux			Concernant les vérifications périodiques, la SPL transmettra une demande écrite de travaux, précisant l'objet précis des travaux attendus.	Vérifications et maintenance
CVC (chaufrage, ventilation, climatisation)	X			Adoucisseur
Defibrillateurs	X			arrosage
Espacesverts et grilles	X		Enlèvement de la mousse et autres végétaux, dégagement des réseaux d'eau pluviale	Parties extérieures
Ouvertures intérieures et extérieures	X		Grisasse, remplacement des petites pièces des dispositifs d'occultation de la lumière, des serrures et grilles	Ouvertures intérieures et extérieures
Maintien en état de propriété, menus raccords et remplacements, remplacement des tablettes et tasseaux de placards et préparation de leur dispositif de fermeture	X		Parties intérieures	
Dégagement, remplacement des joints et colliers, nettoyage des dépôts calcaires, remplacement des tuyaux flexibles de douches, remplacement des joints et frotteurs des chasses d'eau, remplacement des joints des clapets et clapets et étoupes des robinets	X		Plomberie	

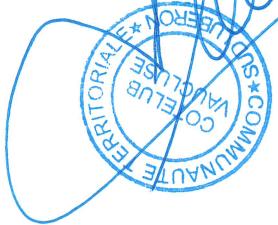
	Réseau gaz	X	Entretien courant des robinets, siphons, et ouvertures d'aération, remplacement périodiques des tuyaux souples de raccordement
	chauffage, production d'eau chaude sanitaire	X	Remplacement des bilames, pistons, membranes, boîtes à eau, allumage piézo électrique, clapets et joints, rinçage et nettoyage des corps de chauffe et tuyauteries
	Nettoyage courant des locaux	X	
Fourniture	Fluide	X	
	Téléphonie	X	A partir de janvier 2023
	Télésurveillance alarme	X	
	Produits d'entretiens	X	
	Equipements (mobilier, équipements de cuisine, de laverie)	X	

#### 4. DISPOSITIONS FINALES

Toutes les clauses et conditions du contrat initial non modifiées par celles du présent avenant demeurent applicables en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait à La Tour d'Aigues, le 23 novembre 2022

Pour COTELUB,  
Robert Tchobdrenovitch  
Président,



Pour la SPL Durance Pays d'Aigues,

SPL DURANCE PAYS D'AIGUES  
262 Bd de Verdun  
84240 LA TOUR D'AIGUES  
Siret 880 090 485 00025